

Ecrit par le 18 mai 2026

# Grand Avignon : les tarifs Orizo diminuent à partir de demain



Dès demain, le vendredi 8 juillet, le [Grand Avignon](#) offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants et baisse les tarifs des transports [Orizo](#).

## Les abonnements et le ticket 10 voyages

- Le Pass jeune pour les moins de 26 ans à 100€ l'année au lieu de 200€, et 22€ par mois au lieu de 26€.
- Le Pass liberté à partir de 26 ans à 200€ l'année au lieu de 400€, reste à 45€ par mois.
- Le Pass sénior à partir de 65 ans à 100€ l'année au lieu de 245€, et 22€ par mois au lieu de 25€.
- Les tarifs des Pass Multiréseaux Orizo+Lio+Uggo restent inchangés, sauf pour les habitants

Ecrit par le 18 mai 2026

des communes de Saze, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure qui pourront être remboursés de 50% s'ils présentent leur RIB dans une agence Orizo.

- Le ticket 10 voyages, quant à lui, sera au prix de 10€ au lieu de 12,50€.

### Ce qui est gratuit

La Baladine, qui s'occupe des trajets intramuros, devient gratuite. Les demandeurs d'emploi et les personnes qui bénéficient de la Complémentaire santé solidaire (CSS) ont accès à la gratuité Orizo avec le Facili'Pass solidarité. Les bénéficiaires de la CSS ont également accès à cette gratuité pour leur famille (le titulaire, le conjoint, les enfants à charge de moins de 25 ans). Ce Facili'Pass solidarité permet d'effectuer 50 voyages par mois et est délivré par le centre communal d'action sociale (CCAS) ou la mairie de la commune où vit le demandeur. Pour l'obtenir, les demandeurs d'emploi doivent présenter leur attestation du Pôle Emploi et les bénéficiaires de la CSS l'attestation de la CSS délivrée par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Pour plus d'informations sur ces baisses tarifaires, [rendez-vous sur le site d'Orizo](#).

V.A.

---

## Le Grand Avignon remet des chèques pour alléger votre facture d'eau

Ecrit par le 18 mai 2026



Le Grand Avignon offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants avec les « chèques eau » qui permettent aux personnes en difficulté financière d'alléger leur facture d'eau. « Les enveloppes ont été doublées depuis 2020. Il faut donc en faire bénéficier un maximum d'utilisateurs », explique Patrick Sandevior, vice-président du Grand Avignon délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif.

Cette année, deux nouveautés viennent s'ajouter à ce dispositif. Désormais, plusieurs aides peuvent être accordées par an, à l'appréciation des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes du Grand Avignon. Maintenant, l'utilisateur mensualisé peut également bénéficier de l'aide.

Pour bénéficier d'un chèque, il faut :

- Être abonné à titre particulier et titulaire d'un contrat actif pour une résidence principale.
- Avoir une consommation d'eau « adaptée à la composition du foyer », sur la base d'une consommation raisonnée, c'est à dire 40 m<sup>3</sup> par an et par personne présente dans le foyer.
- L'utilisateur doit s'acquitter d'au minimum 10% de sa facture pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Pour faire la demande de cette aide, l'utilisateur doit se rendre au CCAS ou dans la mairie de sa commune avec une facture d'eau recto/verso à son nom, un justificatif d'identité et le livret de famille ou un justificatif de la validité du séjour pour les étrangers, des justificatifs de ressources tels qu'une allocation chômage, des prestations CAF, des indemnités, etc. Le CCAS s'occupe ensuite de toutes les démarches

Ecrit par le 18 mai 2026

auprès de la société Eau Grand Avignon et la régularisation se fera automatiquement sur le compte de l'utilisateur.

V.A.

## **Pollution du Grand Avignon : bus et tram gratuits, activation des contrôles des vignettes Crit'Air**



HOCQUEL A - VPA

Ecrit par le 18 mai 2026

En raison du pic de pollution d'ozone dû aux fortes chaleurs sur Avignon le réseau de transport [Orizo](#) du Grand Avignon sera totalement gratuit (bus et tramway) sur l'ensemble de l'agglomération. La mesure est valable pour les journées de vendredi 17 juin et samedi 18 juin.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon sera également effective dès demain 6h du matin jusqu'à 20h. Idem pour la journée de samedi. Pour circuler [les véhicules devront être équipés d'une vignette Crit'Air inférieure ou égale au niveau 3](#) (voir détail en lien en fin d'article pour les véhicules légers et les poids lourds).

Afin de faire respecter cette circulation différenciée, mise en place pour la première fois, [des contrôle pourront être effectués par les forces de l'ordre](#). Se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, pour cette 'première' les contrôles auront seulement un objectif pédagogique et de sensibilisation, sans verbalisation.

# Crit'Air

## Véhicules légers



## Poids lourds



### Les mesures complémentaires

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation et des dispositions du niveau 1 d'alerte, le préfet de Vaucluse a décidé la

Écrit par le 18 mai 2026

mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- instauration de la circulation différenciée sur le territoire de la communauté d'agglomération Grand Avignon et des communes de Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas pour les journées de demain, vendredi 17, et samedi 18 juin 2022 de 6h à 20h;
- mise en oeuvre des prescriptions particulières de niveau 2 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ;
- réduction de l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et recourir à des mesures compensatoires (arrosage...);
- modification du format des épreuves de sports mécaniques (terre, mer, air) en réduisant les temps d'entraînement et d'essais ;
- report des travaux du sol ;
- report des procédés d'épandage émetteurs d'ammoniac ;
- recours à des enfouissements rapides des effluents.

**pour aider à améliorer la qualité de l'air :**

- limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ;
- privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ;
- différez, si vous le pouvez, vos déplacements.

**pour toute information complémentaire sur :**

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

[Découvrez ici tous les détails sur l'utilisation de la vignette Crit'Air et la mise en place de la circulation différenciée sur l'ensemble du bassin d'Avignon](#)



---

## La Ville d'Avignon et le Grand Avignon main dans la main pour relancer les projets structurants du territoire

Ecrit par le 18 mai 2026



Le dernier acte remonte à février 2017, quand Jean-Marc Roubaud, alors président de l'agglomération et Cécile Helle, maire d'Avignon et 1<sup>re</sup> vice-présidente, avaient co-animé un atelier à l'Université Sainte-Marthe. A cette occasion, ils avaient invité l'architecte-urbaniste catalan Joan Busquets pour dessiner le futur quartier à la confluence du Rhône et de la Durance, d'où son nom 'Avignon-Confluences'. Professeur à Harvard, c'est lui qui a, notamment, aménagé Barcelone pour accueillir les Jeux Olympiques de 1992. « Avignon fait rêver » avait alors déclaré le maire de Villeneuve-lès-Avignon, « Il nous faut donc inventer un quartier pas comme les autres » avait enchaîné à l'unisson la maire d'Avignon.

### **Un jour symbolique pour notre territoire**

Ce jeudi matin au siège d'Agroparc, l'actuel président du Grand Avignon, Joël Guin, aussi maire de Vedène, a insisté « Ce jour aura une valeur symbolique dans l'histoire de notre territoire, il marque une étape importante et emblématique dans la réalisation du futur quartier. Loin de s'enliser comme certains ont pu l'écrire, il va connaître une avancée majeure, une opération d'aménagement urbain avec ambition et volontarisme. Elle est le fruit d'un partenariat avec la Ville d'Avignon, d'une coopération pour concilier aménagement urbain et économie durable et responsable, et faire sortir de terre un quartier à vivre, harmonieux, économique et équilibré ».

« Grâce à la SPL (Société publique locale) que nous avons créée en 2021, nous bénéficions d'un nouvel

Ecrit par le 18 mai 2026

outil, plus performant, plus souple et nous allons travailler en totale collaboration avec le Grand Avignon, ajoute Cécile Helle. Déjà avec l'éco-quartier Joly Jean nous avons cheminé ensemble, les appartements seront livrés dès la rentrée prochaine, la nouvelle école ouvrira en septembre 2023 avec, en plus des 11 classes maternelles et élémentaires, un potager pédagogique, une halle créative et un studio musical. Le tout dans un cadre végétalisé, avec mixité sociale, déplacements doux et label BDM (Bâtiment durable méditerranéen). »



L'éco-quartier de Joly-Jean.

### Livraison de 'Bart' en 2025

[Florence Verne-Rey](#), la nouvelle directrice de la SPL Grand Avignon aménagement, a détaillé les projets, à commencer par le quartier 'Avignon Confluences' autour de la gare TGV et des zones du Gigognan et de Courtine. « En tout 27 hectares de foncier et 16 macro-lots où seront développés sur 160 000m<sup>2</sup> de plancher des projets cohérents et complémentaires. Le siège de la CAF (Caisse d'allocations familiales) accueillera ses 300 salariés dès l'an prochain. Le projet 'Bart' lancé en 2021, sur 5 étages et 6 500m<sup>2</sup> de surface proposera commerces, logements privés et espaces de co-living, services, bar et restaurant sur le toit-terrasse avec vue sur 360° et le Palais des Papes. La livraison est prévue en 2025. Dès la fin de ce mois de juin sera lancé l'appel à projets pour la réalisation d'un méga-lot de 50 000m<sup>2</sup> couverts sur 4 hectares. Il mêlera là aussi développement économique et durable, habitat de qualité, réflexion sur le stationnement et mobilités douces. »

Ecrit par le 18 mai 2026



### Près de 100M€ d'investissement

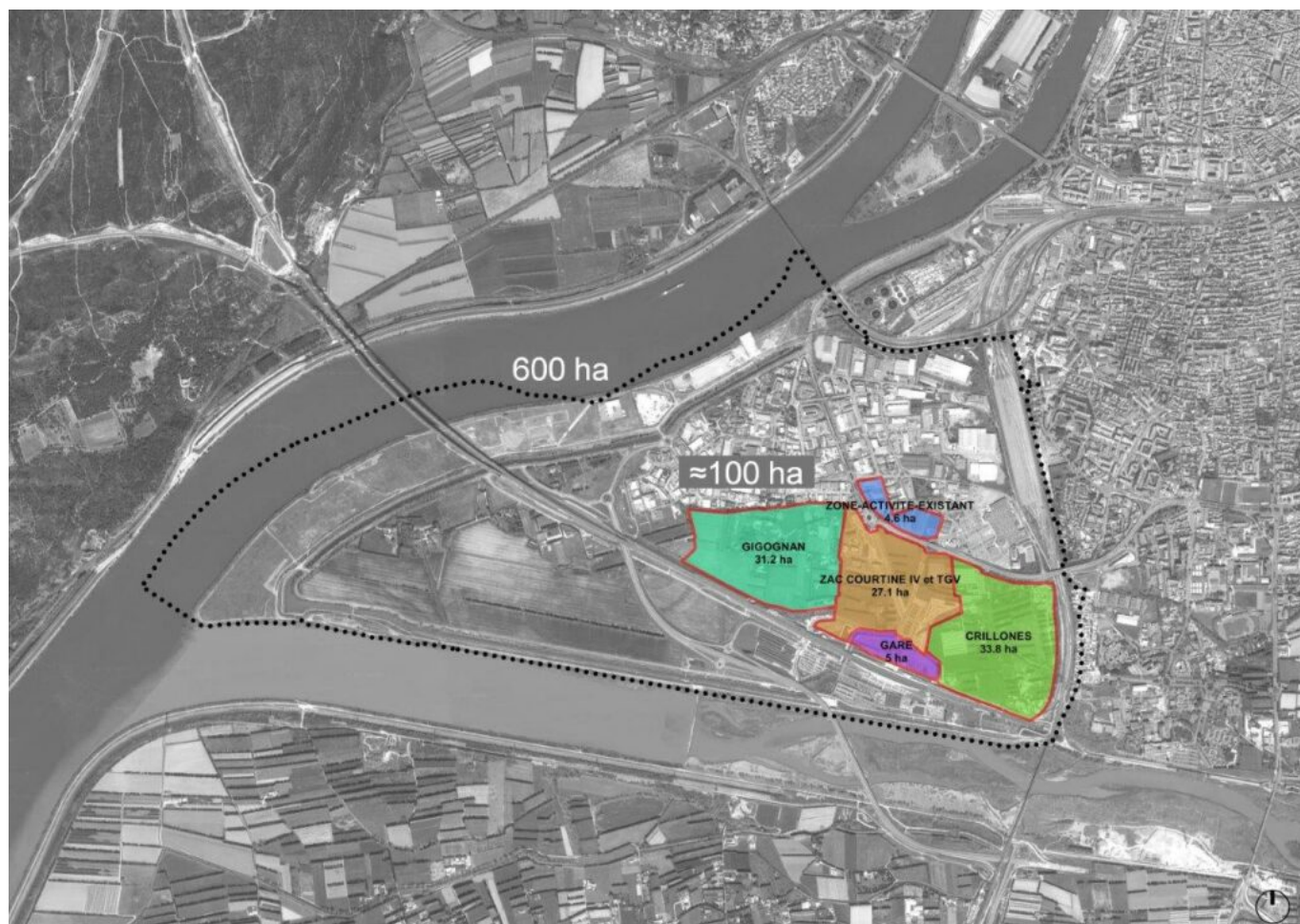
Florence Verne-Rey est aussi revenu sur le projet en cours Joly Jean « Sur 42 hectares entre la ceinture verte d'Avignon au sud, la rocade Charles de Gaulle au nord et le centre commercial Cap-Sud, 100 000m<sup>2</sup> de maisons, appartements, locaux commerciaux sont en cours de construction, avec le fameux Parc de la Murette et ses 15 hectares de verdure, un poumon vert pour cet éco-quartier qui figure la ville de demain ».

Côté finances : le quartier Joly Jean coûtera à terme 40M€ et Avignon-Confluences, 55M€, sans parler de l'acquisition du foncier. Mais le retour sur investissement, d'ici d'une quinzaine d'années se fera grâce au coup d'accélérateur économique généré par ce pôle d'attraction, l'arrivée d'entreprises créatrices d'emplois et de richesses et l'implantation d'activités nouvelles. Certain se sont demandés pourquoi rien de concret ne s'était produit depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle présidence du Grand Avignon, pourquoi ce n'était plus Citadis, bras armé de la ville d'Avignon et du Conseil Départemental de Vaucluse pendant 60 ans, qui gérait le dossier. « Je regarde devant, pas derrière » a répondu Joël Guin. « C'est un projet lourd, qui a demandé de la réflexion » et il a conclu par un truisme « Il n'est jamais trop tard pour bien faire ».

Cécile Helle, qui apparemment s'entend mieux avec le nouvel exécutif, a rappelé que « depuis 2 ans, la

Ecrit par le 18 mai 2026

crise sanitaire, le confinement et les échéances électorales ont sans doute ralenti le rythme, mais finalement, on a tenu le timing ».



Jusqu'alors, le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) de Courtille était l'un des freins majeurs au développement du quartier de Confluences.

### 100 000 habitants en 2050 ?

En 2017, lors de sa venue à Avignon, l'architecte catalan Joan Busquets déclarait à propos de l'aménagement d'Avignon-Confluences : « Nous devons composer avec la nature et l'histoire d'Avignon, tenir compte d'un paysage magnifique avec ses canaux, ses bocages, ses haies et surtout dessiner des chemins, des ponts, des radiales et des quais entre le cœur d'Avignon, les remparts et cette périphérie verte et bleue ». 4,86 M€ d'honoraires ont été versés à son cabinet. La volonté politique est bel et bien là, enfin. Rome ne s'est pas faite en un jour, Agroparc non plus puisque les premières entreprises se sont installées en 1986 et ce n'est pas fini. Reste à savoir ce que décidera le préfet avec le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). C'est l'une des conditions nécessaires pour qu'avec ce nouveau poumon vert qui doublera sa superficie, Avignon devienne d'ici l'an 2050 une ville de plus de 100 000 habitants où on pourra encore mieux 'Vivre ensemble'.

## Sauveterre organise une matinée zéro déchet



**Le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent une matinée zéro déchet samedi 11 juin de 10h à 13h. Pour sensibiliser le grand public des ateliers, des jeux et un apéritif zéro déchet seront organisés.**

A Sauveterre, « la cantine est bio, le cartable est vert, plusieurs journées éco-responsables ont été organisées et l'école maternelle ainsi que le pôle culturel ont été équipés de panneaux solaires », explique [Jacques Demanse](#), maire de Sauveterre et vice-président du Grand Avignon délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets.

Dans cette continuité, à l'occasion du marché hebdomadaire, le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent samedi 11 juin une matinée d'animations zéro déchet pour sensibiliser le grand public.

Des ateliers ouverts à tous seront organisés par l'association [Le Remède de l'Autruche](#). Au programme : fabrication d'éponges Tawashi, d'emballages réutilisables et de sacs à base de T-shirts. Et également prévu, l'apprentissage de l'utilisation de composteur pour les déchets verts organiques.

Ecrit par le 18 mai 2026

Pour apprendre en s'amusant, des jeux seront organisés, comme le basket tri qui consiste à mettre le déchet dans la bonne poubelle. A midi aura lieu, un apéritif zéro déchet de dégustation de produits locaux, en partenariat avec [Biocoop Rochefort-du-Gard](#).

« Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre »

Les visiteurs pourront également s'inscrire au premier « Défi des familles zéro déchet à Sauveterre ». Le principe du défi est d'accompagner pendant six mois une quinzaine de foyers dans l'apprentissage de gestes favorables à la baisse de la quantité de déchets, avec pour objectif, à terme, une réduction de 50% de la poubelle d'ordures ménagères.

« S'inscrire au 'Défi des familles zéro déchet à Sauveterre', c'est l'occasion d'apprendre à devenir éco-citoyen » explique [Marjorie-Maugeais-Cousyn](#) de [Pazapa](#), experte zéro déchet chargée de coordonner le défi.

Entrée libre et gratuite - Informations disponible sur la page [Facebook](#) de Sauveterre et au 04 66 82 55 03. Place du Marché Rue Guirand de Scevola. Sauveterre.

Inscrivez-vous au défi des familles sur place ou par e-mail : [zerodechet@ecomail.fr](mailto:zerodechet@ecomail.fr)

---

## Vignette Crit'Air : qui et comment circuler sur Avignon ?

Écrit par le 18 mai 2026

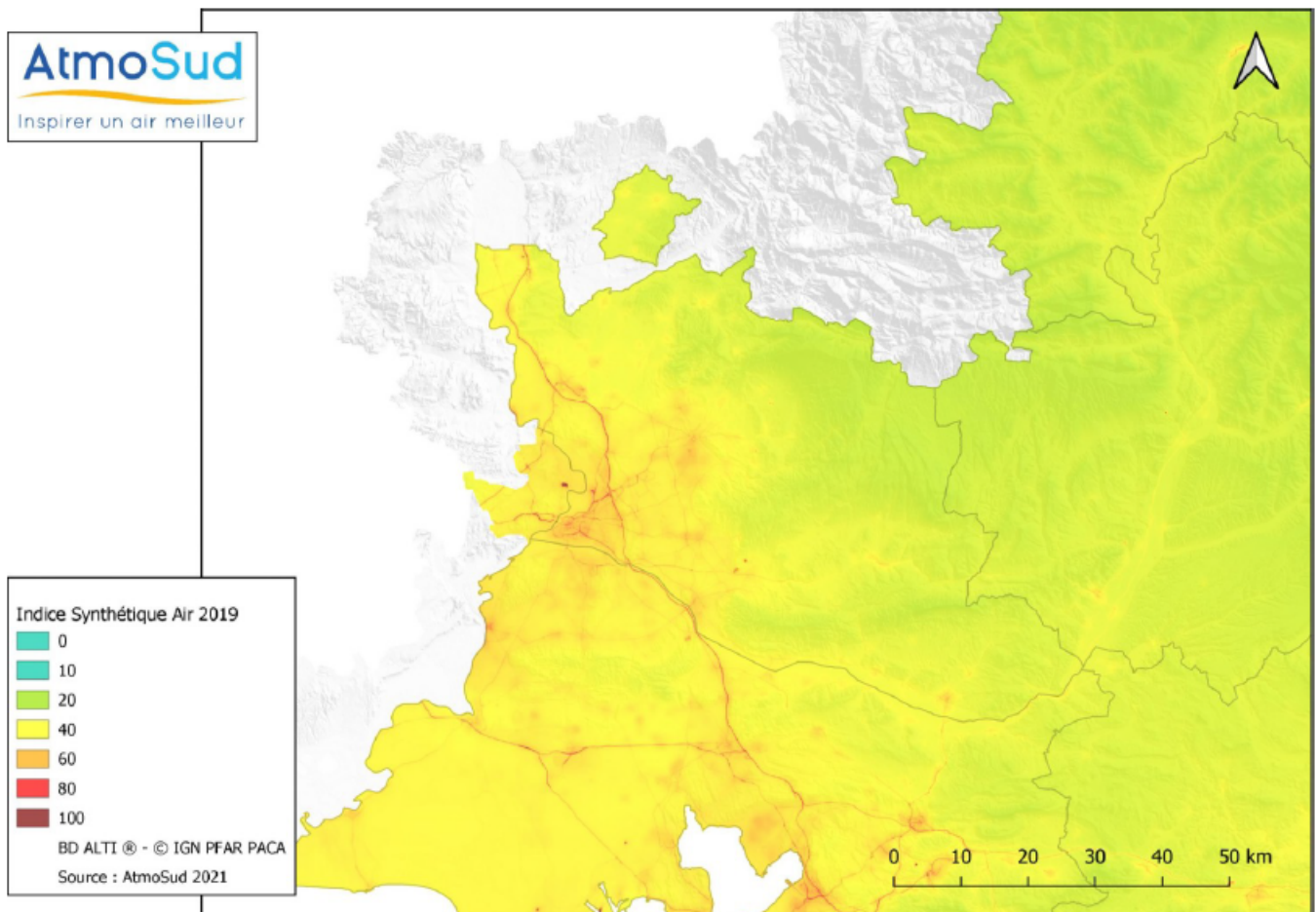


**L'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon en cas d'épisode de pollution de l'air persistant va avoir un impact important sur la mobilité des habitants de l'agglomération de la cité des papes. Retour sur les conséquences pratiques pour les usagers.**

Le préfet de Vaucluse vient d'annoncer le renforcement du dispositif d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant sur le département de Vaucluse et plus particulièrement la zone d'Avignon. L'objectif de cette mesure de santé publique est de réduire l'exposition de la population aux effets de la pollution atmosphérique, en particulier celle vivant à proximité immédiate des grands axes routiers. En Vaucluse, on estime que 418 000 personnes sont exposées au dépassement de la ligne directrice de l'OMS (version 2021) pour les dioxydes d'azote NO<sub>2</sub> et 459 000 personnes au dépassement pour les particules fines PM 10. Cette pollution étant principalement située dans l'agglomération d'Avignon et près des grands axes de circulation.

Concrètement, lorsque que le niveau de pollution atmosphérique sera trop élevé certain véhicules seront interdits de circuler dans un périmètre de 20 communes : 9 vauclusiennes (Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Morières-les-Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Velleron), 7 gardoises (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-lès-Avignon) et 4 des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas).

Ecrit par le 18 mai 2026



La carte ci-dessus synthétise, sur l'année 2019, les niveaux de concentration en polluants atmosphériques réglementés NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub> et O<sub>3</sub>.

### Quand circuler ou non ?

Dans ce cadre, les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air 4, 5 et non classés, et les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés, ne pourront pas circuler entre 6h et 20h. Seuls les véhicules légers équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1, 2 et 3 ainsi que les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1 et 2 seront autorisés à circuler dans le périmètre. Egalement, tous les véhicules fonctionnant au GNV (Gaz naturel véhicule) sont dotés d'une vignette de niveau 1 et seront donc également autorisés à circuler lors des pics de pollution.

Par ailleurs, certains véhicules équipés d'une vignette Crit'Air 4 ou 5 (ou 3, 4 ou 5 pour les poids-lourds), pourront continuer à circuler (véhicules d'intérêt général, véhicules assurant du co-voiturage, véhicules agricoles, transports de denrées périssables). Attention, chaque véhicule bénéficiaire de la dérogation devra être équipé de la vignette Crit'Air pour circuler, quel que soit le niveau Crit'Air auquel il est éligible.

Ecrit par le 18 mai 2026

A noter que la circulation différenciée ne s'applique pas aux véhicules circulant sur les portions des autoroutes A7 et A9 traversant le périmètre (pourtant générateurs de très importantes pollutions aux particules fines), ainsi que sur plusieurs axes routiers permettant de rejoindre un parking offrant un accès aux transports en commun.

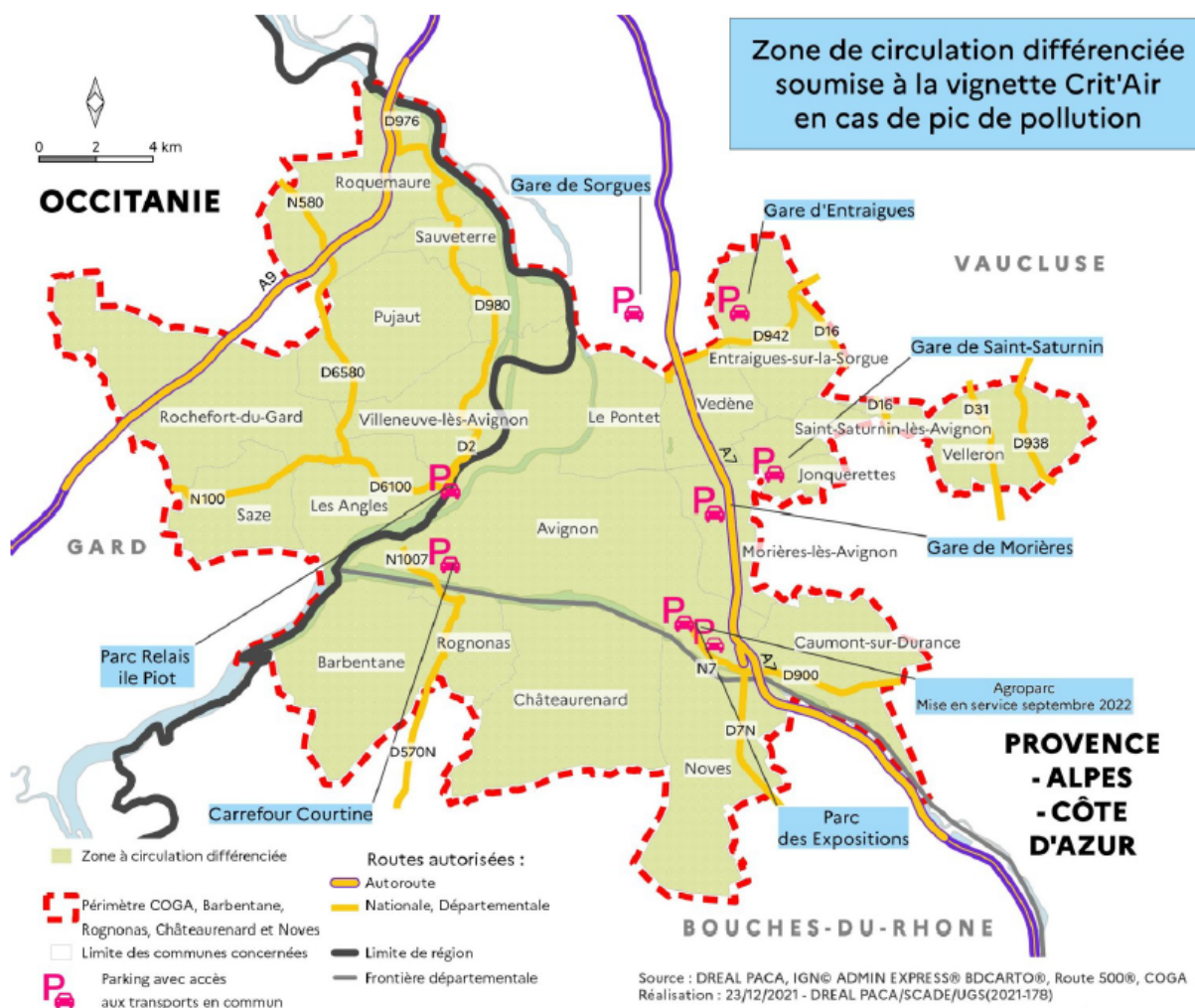
### **Amende de 68€ à 135€ et points de contrôles**

Afin de faire respecter cette circulation différenciée lors des épisodes de pollution de l'air, 7 points de contrôle seront mis en place dans un premier temps par les forces de l'ordre. Ils seront situés :

- Rond-point D907 à Sorgues
- Rond-point A7 (grand giratoire de la zone commerciale - sortie A7 Avignon Nord)
- Rond-point 'Rossi' à Monteux
- Rond-point D28/D53 - Morières-lès-Avignon/Vedène (Intermarché)
- Rond-point D901 - Morières-lès-Avignon (maison Calvino)
- Rond-point sortie A7 Avignon Sud
- Grand carrefour D900-D973

Tous ces points permettront un retournement des véhicules si les critères ne sont pas remplis. Selon la préfecture de Vaucluse « la pédagogie sera de mise ». Toutefois, se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€.

Ecrit par le 18 mai 2026



### Gratuité des transports au bout du 4<sup>e</sup> jour

Si les contrôles seront effectifs dès le premier jour de l'épisode de pollution, les Vitesses seront réduites de 20km/h sur toutes les routes du département (sans descendre en dessous de 70km/h). A partir du 4e jour et au-delà, mise en place d'une gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon, incitation tarifaire sur les réseaux TER et cars régionaux assurés par la Région Sud-Paca.

### Comment se procurer la vignette Crit'Air ?

Pour ceux qui ne disposent pas de cette vignette Crit'Air il faut se rendre sur le site [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr) pour se la faire délivrer par courrier (3,70€ envoi postal inclus).

« Cette vignette sera indispensable en cas d'épisode de pollution de l'air persistant », insiste les services de la préfecture de Vaucluse.

Pour être informé d'un épisode de pollution, il est possible de [s'abonner aux alertes d'AtmoSud](#) sur son site Web.

Ecrit par le 18 mai 2026

**Crit'Air**



OU



sauf PL



## Covoiturage courte distance : le grand bond du Grand Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026










**Alors que le covoiturage courte distance a explosé en mars sous l'effet de la hausse du prix des carburants, le Grand Avignon est l'agglomération qui a connu la plus forte progression de la région.**

Avec +223% en 1 mois, le Grand Avignon est l'agglomération de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir enregistré la plus forte progression en matière de covoiturage. La cité des papes est ainsi passée de 358 trajets en covoiturage en février 2022 à 1 157 trajets en mars selon [Klaxit](#), plateforme leader européen du covoiturage domicile-travail centralisant à elle seule 46% de l'offre nationale.

Toujours selon ce classement basé sur les données de [l'Observatoire national du covoiturage quotidien](#) qui recense tous les trajets effectués en covoiturage courte distance par plus de 20 opérateurs partenaires, c'est la métropole Nice-Côte d'Azur qui arrive en tête (voir tableau ci-dessous) devant Aix-Marseille et la principauté de Monaco. Parti de loin, le Grand Avignon arrive désormais 6<sup>e</sup> de ce classement régional totalisant 16 544 trajets en mars. Un chiffre qui permet à la Région Sud de se classer en 8<sup>e</sup> position (+98) des 13 régions françaises.

Ecrit par le 18 mai 2026

Classement régional	Ville		Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1		Nice	2 844	5 141	+81%
2		Marseille	3 001	5 006	+67%
3		Monaco (Principauté)	2 103	3 877	+88%
4		Sophia-Antipolis	1 246	3 232	+159%
5		Grasse	591	1 176	+99%
6		Avignon	358	1 157	+223%
...	...	...	...	...	...
NA (< 1000 trajets / mois)		Toulon	387	619	+58%

### Rouen, Angers et Montpellier sur le podium

Au niveau national, entre février et mars, en 1 mois seulement, le nombre de covoiturages a bondi de 54%. Dans ce top 10 hexagonal (hors Paris), Rouen reste de loin en première position avec plus de 22 000 trajets réalisés en mars 2022, suivie par Angers (14 213), Montpellier (13 758) et Nantes (12 002) dans la tranche des plus de 12 000 trajets mensuels réalisés. Toulouse (10 804), Annecy (10 286), Beauvais (10 266) et Metz (10 117) réalisent chacune plus de 10 000 trajets mensuels. Beauvais compte même plus de trajets réalisés en covoiturage que Lyon ou Marseille, en étant 25 fois plus petite. Nice et Marseille figurent ensuite respectivement en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> position.

Bordeaux, Lille, Strasbourg, Rennes et Grenoble, qui font pourtant partie parmi les 10 plus importantes métropoles françaises, sont absentes du classement.

Ecrit par le 18 mai 2026

Classement national	Région	Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	Ile-de-France	143 169	183 363	+28%
2	Pays de la Loire	21 354	40 057	+88%
3	Occitanie	16 504	27 691	+68%
4	Auvergne-Rhône-Alpes	16 116	25 769	+60%
5	Normandie	13 145	24 809	+89%
6	Grand Est	10 816	23 723	+119%
7	Hauts-de-France	10 504	20 466	+95%
8	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 356	16 544	+98%
9	Bretagne	4 395	9 468	115%
10	Nouvelle-Aquitaine	4 507	9 435	+109%
11	Centre-Val de Loire	2 457	3 876	+58%
12	Bourgogne-Franche-Comté	1 416	2 934	+107%
13	Corse	0	27	-

### Plus de succès dans les territoires qui subventionnent les trajets

« Entre février et mars, le nombre d'inscrits a été multiplié par 3 chez Klaxit, constate [Julien Honnart](#), président et cofondateur de Klaxit. Avec la hausse du prix des carburants, les automobilistes ont donc cherché des solutions et se sont massivement inscrits sur l'application. Les volumes de trajets en covoiturage ont, eux, augmenté de 60%, soit 3,5 fois moins rapidement. Car les inscrits qui ont finalement franchi le pas et se sont mis à covoiturer sont ceux qui se situent dans des collectivités qui subventionnent les trajets. Même avec un litre de carburant à plus de 2€, les automobilistes ne voient pas leur intérêt économique sur le seul partage des frais. Il est nécessaire que le trajet soit subventionné par la collectivité pour qu'ils y trouvent un intérêt économique suffisant, laissent leur voiture au garage et deviennent passagers. »

Ecrit par le 18 mai 2026

## Top 6 des villes qui convoitent le plus en Provence-Alpes-Côte d'Azur tout opérateur confondu

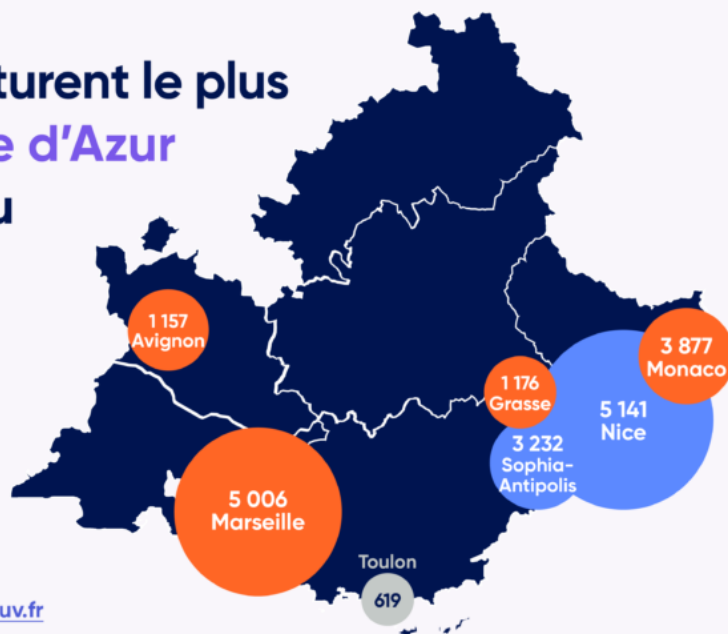


Région  
au classement national  
8<sup>ème</sup> / 13

+98%  
d'évolution versus fév.

● Partenaires exclusifs Klaxit

Nombre de trajets en covoiturage, mars 2022, [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)



### 120€ par mois pour le 'covoitreur'

Depuis le vote de [la loi LOM](#) de décembre 2019, le modèle économique du covoiturage courte distance repose sur les incitations financières mises en place par les collectivités locales.

Elles s'établissent ainsi : l'équivalent de 1,5 passager transporté sur 20km aller/retour pendant 20 jours sur un mois = 1,5 passager x 2€ x 2 aller/retour x 20 jours = 120€/mois.

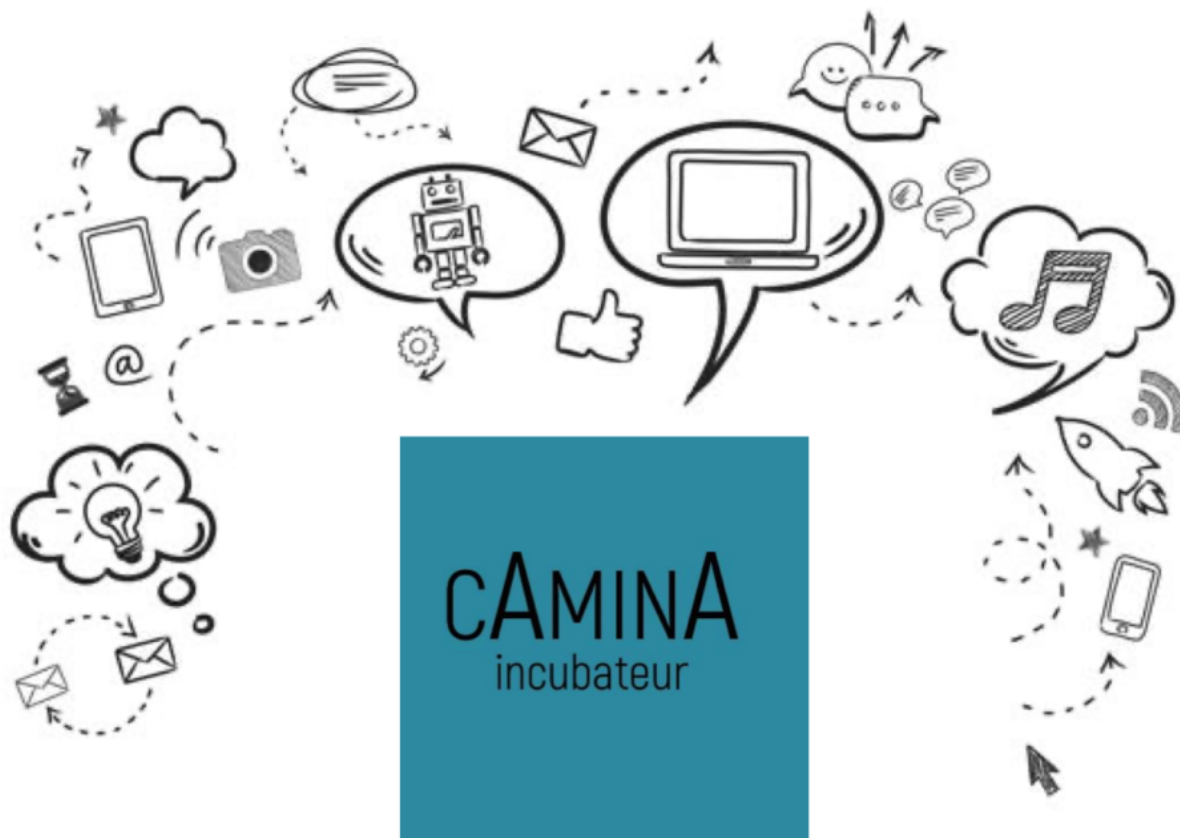
C'est ce que Klaxit appelle la 'formule magique' : les passagers voyagent gratuitement ou à un prix symbolique et les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€ par trajet et par passager, soit 120€ / mois pour un usage régulier. C'est la collectivité qui paye la différence et crée ainsi un intérêt économique pour les automobilistes à laisser leur voiture au garage et devenir passager d'un covoiturage.

« La hausse du prix des carburants incite massivement les automobilistes à chercher des solutions alternatives mais le déclencheur pour covoiturer est bien l'incitatif financier de la collectivité, insiste Klaxit. Même avec un prix des carburants haut, sans incitatif financier, pas de passage à l'acte ni de covoiturage régulier. Et quand cet incitatif s'arrête, le covoiturage s'arrête. »

Preuve en est, entre mi-juillet 2020 et mi-février 2021, Ile-de-France Mobilités a suspendu son financement des trajets en covoiturage, entraînant une chute de 95% des trajets réalisés en covoiturage en Ile-de-France.

Ecrit par le 18 mai 2026

# L'incubateur Camina agrandit son territoire d'accompagnement entrepreneurial



Depuis 2018, l'incubateur Camina, porté par [Initiative Terres de Vaucluse](#), accompagne les projets d'entrepreneuriat de la communauté d'agglomération du Grand Avignon et de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Aujourd'hui, son rayonnement s'étend et s'ouvre à la celle des Sorgues du Comtat.

Camina lance un appel à candidatures, qui s'achèvera le 15 juin prochain. En tout, 15 projets des trois territoires sur lesquels l'incubateur opère seront retenus. Ces projets seront accompagnés de la mi-septembre jusqu'à la mi-janvier 2023. Durant ces mois, 2 à 3 ateliers seront organisés par semaine, un accompagnement individuel sera mis en place tous les 15 jours ainsi que des temps de coopération entre « startés. »

Pour être éligible à cet accompagnement, il faut porter un projet innovant ayant un impact social et/ou

Ecrit par le 18 mai 2026

environnemental important sur le territoire. Si cette ambition concerne l'économie circulaire, le développement durable, la ville durable, le tourisme durable, la gestion des déchets, la formation et l'emploi, la consommation collaborative, l'inclusion sociale, l'agriculture durable, l'innovation ou encore la culture, les futurs candidats sont invités à télécharger [le dossier de candidature](#) sur le site d'Initiative Terres de Vaucluse et à l'envoyer à [florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr](mailto:florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr).

***Pour plus d'informations, contactez le 04 90 14 91 91.***

V.A.

---

## **Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport**

Ecrit par le 18 mai 2026



**Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.**

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

### **Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération**

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production

Ecrit par le 18 mai 2026

agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

### **Mieux protéger la zone**

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de tourisme et de loisirs.

### **Avis favorable avec 2 réserves**

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

### **Lancement des travaux en 2023**

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »